

# Règles de gouvernance des travaux de standardisation GS1

Grands principes et modalités de fonctionnement



GS1 France offre aux entreprises un espace de collaboration où elles se réunissent pour co-concevoir les standards et bonnes pratiques qui répondent à leurs enjeux business actuels et futurs. Ces travaux de co-conception et de concertation s'élaborent selon des principes et des règles clairement définis.



## Qu'est-ce qu'un standard ?

Un standard est un ensemble de spécifications techniques et de règles d'usage développées et validées par un groupe représentatif d'utilisateurs pour répondre à un besoin métier.

## Quel est son objectif ?

L'utilisation d'un standard peut accroître la productivité, contribuer à la création de valeur ajoutée ou répondre à une réglementation.

## Qui participe et développe le standard ?

Les travaux de standardisation sont réalisés au sein d'un groupe équilibré dans sa représentativité. La participation est volontaire, non rémunérée et ouverte à tous, à condition d'être adhérent à GS1 France et d'avoir signé la politique de propriété intellectuelle. Le groupe de standardisation est décisionnaire et souverain dans l'élaboration du standard.

# LES PRINCIPALES ÉTAPES DU PROCESSUS DE STANDARDISATION



## Filières et communautés d'intérêts : identifier les enjeux stratégiques

Le processus de standardisation au sein de GS1 France s'intègre dans un processus global de collaboration au sein des filières et notamment autour de communautés d'intérêts. Constituées d'entreprises, de fédérations et d'associations, d'experts, de représentants des pouvoirs publics... ces communautés trouvent un intérêt commun à ouvrir des travaux au sein de GS1 France pour apporter des solutions à leurs problématiques business ou pour réfléchir à des pistes de création de valeur partagée.

La finalité des travaux de standardisation menés au sein de GS1 France est de définir un langage global, ouvert et interopérable entre tous les acteurs économiques et cela dans l'intérêt commun. Ils sont libres de droit et ont vocation à être utilisés par le plus grand nombre.

### GS1 France

21 boulevard Haussmann 75009 Paris  
T +33 (0)1 40 22 17 00 | E info@gs1fr.org  
[www.gs1.fr](http://www.gs1.fr)



GS1 est une marque enregistrée de GS1 AISBL  
Tous droits réservés GS1 France - 2016  
© Istockphoto